Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601139-20251216-2025_90-DE

COMMUNE DE LOCMALO
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Délibération n°2025-90 du 16.12.2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Locmalo sous la présidence de Monsieur Jean Charles LOHÉ, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2025

Présents : Monsieur Jean-Charles LOHÉ, Madame Christine DROUAL, Madame Lucette LE ROCH, Monsieur Joël GAUTIER, Monsieur Jérôme LE TADIC, Madame Delphine POTHIER, Monsieur Aurélien AUDIC, Madame Chrystel LOMBARD, Madame Christine ROBERT, Monsieur Cédric BOISBOUVIER et Monsieur Dominique LE MANACH.

Absences excusées : Madame Carine LE CUNFF, Madame Sandrine VAUGEOIS et Madame Sandra LE DOUJET.

Nombre de membres en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Le conseil a nommé Delphine Pothier secrétaire de séance.

DEVIS A VALIDER- ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2241-1 ;
Vu le budget primitif de la commune pour l'année 2025 ;
Considérant la nécessité pour les services techniques communaux de disposer d'un véhicule adapté à l'exécution de leurs missions quotidiennes (entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts et interventions diverses) ;

Considérant que le véhicule actuellement utilisé est devenu inadapté au regard des besoins du service (ancienneté, coûts d'entretien, contraintes techniques) ;

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601139-20251216-2025_90-DE

Considérant qu'il est proposé l'acquisition d'un véhicule de type camion avec plateaux, répondant aux besoins opérationnels des services techniques ;

Considérant le devis présenté par le garage Renault du Scorff de Locmalo, d'un montant de 27 066,09 €, soit 32 397,76 € TTC ;

Monsieur Gautier adjoint aux travaux expose au Conseil municipal la nécessité de procéder à l'achat d'un véhicule destiné aux services techniques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition d'un véhicule destiné aux services techniques communaux, conformément au devis présenté ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette acquisition (bon de commande, contrat, certificats administratifs) ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2025, section d'investissement, et seront aussi inscrit au budget communal 2026 ;

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

****

À Locmalo, le 16 décembre 2025

Certifié exécutoire par Jean Charles LOHÉ Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire**

Delphine POTHIER **Jean Charles LOHÉ**